

d'assez nombreux ministres qui sont presque tous pris dans les rangs des Hindous. Les membres du conseil législatif appartiennent également à la même nationalité, sauf le secrétaire qui est anglais. L'autorité tout entière réside dans la personne du résident britannique. Est-il besoin d'ajouter que, pour assurer son prestige, il y a une force armée qualifiée d'auxiliaire (subsidiary force) consistant dans un régiment d'infanterie indigène placé sous le commandement d'officiers européens. Les sièges de la magistrature sont occupés par des naturels, mais il y a dans les principaux tribunaux quelque homme de loi de la race dominatrice, qui est là pour donner le ton et empêcher qu'on ne préjudicie aux intérêts britanniques. Le juge spécial d'appel est Anglais.

Il faut reconnaître que les maîtres actuels de l'Inde ont introduit ou perfectionné dans ce pays toutes les institutions des nations civilisées : services de santé et d'hospitalité, travaux publics, irrigations, sociétés d'agriculture, administration forestière, douanes. L'éducation publique y est l'objet de soins particuliers. Travancore possède une haute école placée sous le patronage spécial du maharajah, et où l'on enseigne la langue anglaise, le talmud, le sanscrit, et en fait de science, la physique et la chimie. Les professeurs sont pris dans les deux races ; il est à noter que le professeur de philosophie est hindou. L'Observatoire est aux mains de ses compatriotes ; en revanche, la surveillance des jardins publics est confiée à des Anglais ; l'administration du muséum est partagée entre les uns et les autres. Ajoutez une imprimerie officielle, des bibliothèques et des salles de lecture, une école où l'on enseigne les arts industriels, le département de la photographie, la poste, le télégraphe électrique, et enfin des conférences qui paraissent assez bien organisées, et l'on jugera que l'Européen qui débarque et séjourne dans le royaume de Travancore ne se trouve pas trop dépaysé.

Il reste un objet important, le plus important de tous à régler, la religion. A cet égard, on nous permettra d'entrer dans quelques développements sur la situation générale. On doit d'abord remarquer que le souverain officiel du pays est un sectateur du brahmanisme ; la majeure partie de la